



## Compte-rendu du Comité Directeur du 30 août 2017

Présents : Dominique Corvaisier, Claude Schaffran, Julien Minacori, Bruno Armand, Denis Brayer, Alain Besnier (téléphone).

Absents excusés : Laurent Vincent – David Viossat – Patrick David – Laurent Guenet.

Absents non excusés : Dominique Danancier.

Invités au Comité Directeur : Michel Fleury, Patrick Féron, Jean-Paul Augagneur.

18 heures – Ouverture de la réunion

### *En dehors de l'Ordre du jour :*

- **Dominique Corvaisier** : il nous indique revenir sur sa démission (juin 2017) et restera donc parmi nous et à sa fonction de Trésorier - Il nous demande d'annuler sa démission : tout le Comité Directeur se félicite de cette décision et l'accepte avec plaisir et sans réserve !
- Le Comité Directeur accuse réception des **démissions** de Fabio Venditelli et d'Yves Peyrard du Comité Directeur.
- Le Comité Directeur valide le complément de règlement de 1.000 euros à effectuer pour le **TN de Veyre-Monton**, sous réserve de la réception des informations demandées et de leurs validités.

### *A l'Ordre du jour :*

- 1<sup>ère</sup> résolution : Validation de la **charte de fonctionnement des instances de la LBARA**. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Publicité en sera faite sur le site internet et une information aux clubs lors de l'AG d'octobre prochain.
- 2<sup>ème</sup> résolution : Validation et fixation du montant du **soutien financier de la Ligue à l'action des « représentants locaux »** ;
  - budget 2017-2018 de 3.000 euros validé pour l'ensemble des districts non pourvus de CDB ;
  - objectifs définis par la ligue pour chaque district ;
  - Le bureau validera les demandes de remboursement dont l'objet devra correspondre aux objectifs définis pour le district concerné ;
- 3<sup>ème</sup> résolution : Validation et fixation du montant du **soutien financier de la Ligue à la création des écoles de billard** dans les clubs n'ayant pas en interne de CFA ou DFI ; Résolutions validées à l'unanimité :
  - 3.000 euros de budget annuel voté pour l'exercice 2017-2018 ;
  - détails des modalités à intégrer dans la fiche action (fiche action à valider au prochain CD) ;
  - convention tripartite : club/ligue/intervenant (projet de convention à établir) ;
  - le club facture la ligue des frais de l'intervenant ;



# LIGUE DE BILLARD AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Siège Social : 26, rue de Crimée 69001 LYON

- 4<sup>ème</sup> résolution : Validation des « dispositions financières de la Ligue » pour l'année 2017-2018 (en fonction des résolutions prises (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> résolution) et ajustement du budget prévisionnel).  
Le document présenté par Dominique sera modifié en fonction des décisions prises ce jour. Il sera validé par le Bureau et mis à disposition sur le site de la ligue/transmis aux Clubs ;
- 5<sup>ème</sup> résolution : Siège de la Ligue et Gestion du courrier ;  
Le courrier sera transféré vers le domicile de Dominique Corvaisier, qui assurera le transfert aux destinataires finaux par mail.
- 6<sup>ème</sup> résolution : Dans le cadre de la préparation de l'assemblée générale du 15 octobre prochain, il a été décidé de transmettre à l'ensemble des Clubs un sondage. Ce sondage comportera une douzaine de thème/question. Après collecte des réponses, 4 thèmes/questions seront retenues. Le retour sera effectué le 15 octobre prochain aux Clubs. Un planning de rencontres avec les Clubs sera alors proposé tout au long de l'année. Les travaux de ces rencontres Clubs/Ligue pourront déboucher sur des dispositions à adopter lors de l'Assemblée Générale en 2018.
- 7<sup>ème</sup> résolution : Le programme de l'assemblée générale du 15 octobre 2017 sera validé lors du prochain Comité Directeur.
- 8<sup>ème</sup> résolution : l'objectif défini par le dernier Comité Directeur de communiquer directement avec les joueurs, compétiteurs ou non doit être suivi d'actions à mettre en œuvre dès le mois de septembre. Validation des actions proposées sur la fiche action « mieux communiquer » ;  
L'étude de ce point est reporté au prochain Comité Directeur.

Fait à Lyon, le 31 août 2017

Le Président  
Denis Brayer

Le Trésorier (carence de Secrétaire Général)  
Dominique Corvaisier